DOSSIER D'INSCRIPTION 2025/2026

Madame, Monsieur,

Vous venez d'emménager à Mery sur Oise et souhaitez l'inscription de votre enfant au collège à la rentrée prochaine. Merci de rendre les documents complétés et signés, accompagnés des pièces indiquées ci-dessous.

Merci de compléter vos adresses mails : (impératif)

L'indication de vos adresses mails permet la création de vos identifiants et de générer vos mots de passe (1 identifiant, 1 mot de passe par parent). Cette étape impérative vous permettra ultérieurement l'accès à PRONOTE donc au suivi de la scolarité de votre enfant et d'assurer une continuité pédagogique. En complément, elles permettent les procédures d'affectation et les demandes de bourse.

A compléter et signer :

□ Demande d'affectation Collège de Secteur
□ Fiche d'urgence médicale non confidentielle
□ Fiche choix du régime de sortie des élèves / Autorisation de droit à l'image
□ Fiche d'inscription à la demi-pension /Etude automatique du droit de bourse
□ Fiche de renseignement

A fournir :
□ 2 photos d'identité **récentes** (inscrire au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève)
□ Photocopie des 3 derniers bulletins
□ Un RIB
□ Photocopies du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
□ La photocopie de la carte d'identité ou passeport de l'élève et du parent
□ La photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent

Cas particulier :
□ Si l'autorité parentale n'est pas conjointe, merci de fournir l'extrait de jugement le précisant
□ Une attestation officielle de tutelle pour les enfants ne vivant pas avec leurs parents.
□ En cas d'hébergement par un tiers, fournir : une attestation sur l'honneur d'hébergement établie par l'hébergeant, la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à son nom (sauf facture de téléphone portable), la copie de sa pièce d'identité et la copie d'un document officiel au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant (attestation CAF, Pôle Emploi, CPAM, …) sauf facture de téléphone portable.

ATTENTION : Tout dossier ***incomplet sera refusé*.**
Le retour de ce dossier est **IMPERATIF**, **il conditionne l'envoi de votre demande d'affectation à la Direction académique, qui seule est décisionnaire.**
Les documents fournis ne seront pas restitués.